

tenir l'emploi dans ces provinces à un niveau élevé, grâce aux activités de la défense nationale, et les dépenses ont certainement été supérieures à ce qu'elles auraient été sans ces efforts particuliers.

En ce qui concerne les taux annoncés récemment, je voudrais signaler que je ne les ai pas étudiés. On m'a laissé entendre qu'il s'agissait d'une affaire prioritaire, mais lorsque je les aurai examinés et que j'aurai envisagé leur effet sur l'industrie et les consommateurs dans les Maritimes, je serai mieux placé pour évaluer leurs répercussions sur l'essor et l'expansion des provinces Maritimes.

M. l'Orateur: A l'ordre. Comme il est 10 heures, il est de mon devoir, conformément à

l'article 56(2) du Règlement, de mettre aux voix la motion dont la Chambre est saisie.

(La motion est adoptée et la Chambre se forme en comité, sous la présidence de M. Batten.)

M. le président: Comme il est dix heures, dois-je me lever, demander à quitter le fauteuil pour siéger à nouveau à la prochaine séance de la Chambre?

Des voix: Entendu.

(Rapport est fait de l'état de la question.)

A 10h, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.
